

Mémoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Présenté dans le cadre de la consultation
publique sur le renouvellement de la
politique culturelle du Québec

La MRC de Vaudreuil-Soulanges croit fermement au rôle que la culture peut jouer dans le développement durable. C'est pourquoi elle a lancé le 8 juin dernier sa toute nouvelle politique culturelle dans la voie du développement durable.

Elle fut le fruit d'un travail de consultation élargi et rassembleur. Nous sommes par ailleurs la première MRC au Québec à avoir franchi ce pas important pour l'avancement de la culture dans notre région.

Nous visons ainsi à intégrer les secteurs des domaines social, environnemental et économique à même les actions que nous avons choisies de mener en culture régionalement, soit la **planification**, la **concertation** et l'**accompagnement** des municipalités locales et du milieu culturel.

Nous croyons que ce modèle d'intervention assure ainsi une meilleure complémentarité des rôles des intervenants en culture puisque celle-ci demeure une compétence facultative des MRC.

RECOMMANDATION 1

Nous recommandons au ministère de la Culture et des Communications du Québec **d'arrimer les orientations de la nouvelle politique culturelle avec des mécanismes légaux et administratifs appropriés.**

Ainsi, le ministère de la Culture et des Communications du Québec favoriserait :

- **La complémentarité** des actions des municipalités locales et régionales en culture;
- **La création** de nouveaux partenariats avec l'ensemble des ministères et mandataires du gouvernement;
- **L'application réelle** des nouvelles orientations de la politique faisant de celle-ci un véritable outil de développement économique et d'aménagement culturel des territoires.

La MRC de Vaudreuil-Soulanges exerce un leadership novateur dans la **connaissance** et la **mise en valeur** de son patrimoine régional et local.

Nous avons sur notre territoire un équipement régional patrimonial d'une importance majeure pour les acteurs de la région, soit le **canal de Soulanges**.

L'un des joyaux de cet ouvrage est la centrale hydro-électrique des Cèdres, mieux connue sous le nom de Petit Pouvoir. Ce bâtiment a été érigé en 1899 et est classé « Bien culturel » depuis 1984. Malheureusement, faute de soins, le bâtiment s'est dégradé.

Pour les élus de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la mise en valeur du Petit Pouvoir des Cèdres constitue le fer de lance pour amorcer le chantier de la mise en valeur du canal de Soulanges.

En effet, le conseil de la MRC a adopté le 30 mars 2016 la toute nouvelle vision de mise en valeur du canal de Soulanges comme étant *un outil d'accompagnement d'un développement régional intégré et durable qui privilégie une mise en valeur du **caractère champêtre des lieux***.

La nouvelle vision prévoit donc une réhabilitation qui met en valeur une image progressiste et identitaire, c'est-à-dire une mise en valeur douce et moderne par :

- les communautés riveraines et pour l'ensemble de la MRC;
- des usages récréotouristiques et culturels socialement acceptables; et
- la mise à contribution des organismes sociaux, communautaires et culturels de la région pour l'animation et la gestion du parc dans ses différents aspects.

Cependant, nous faisons face à des enjeux de **tenure et de propriété** de cet équipement.

RECOMMANDATION 2

Nous comptons sur l'appui du ministère de la Culture et des Communications, en collaboration avec le propriétaire actuel, le ministère des Transports du Québec, pour nous aider à mettre en place cette vision nouvelle et prometteuse.

Toujours dans le domaine du patrimoine, nous aimerions porter à votre attention le patrimoine religieux qui est un **enjeu national important**.

Nous avons développé dans Vaudreuil-Soulanges le concept du « Plan Églises ». Celui-ci consiste essentiellement à rechercher, sur un territoire régional, une adéquation entre l'offre d'églises excédentaires et les besoins sociocommunautaires du milieu.

Grâce à notre leadership et la vision de nos partenaires : La Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM et le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges ainsi que la détermination de nos élus sous la préfecture de monsieur Jean A. Lalonde, nous avons facilité l'implantation d'un groupe d'experts dans notre région qui offrent des services-conseils :

- de médiation entre les acteurs;
- sur les modes d'acquisition et d'organisation du régime de propriété;
- sur des exemples de projets de conversion socialement acceptables; et
- sur l'établissement de plans d'affaires viables.

RECOMMANDATION 3

Cette action partenariale est à notre avis un modèle performant se devant d'être étudié et exporté ailleurs au Québec.

En terminant, nous insistons sur le rôle essentiel que l'artiste professionnel devrait jouer dans cette nouvelle politique. Bien que nous soyons en accord avec la contribution de tous à la culture, nous insistons sur l'attention particulière à donner aux artistes dans la chaîne culturelle. Ceux-ci sont au cœur du processus créatif, qui de lui-même génère innovation et sens.

RECOMMANDATION 4

La démarche créative de l'artiste doit être valorisée davantage, et ce, à même les fondements de la politique.